

- Photocopie du baccalauréat français ou titre admis en dispense ou diplôme d'accès à l'université
- Photocopie de la carte d'identité ou passeport en cours de validité
- Attestation d'affiliation à la sécurité sociale disponible sur votre compte Ameli.fr (pour la scolarité 2023-2024)
- Copie de la carte grise du véhicule qui sera utilisé par l'étudiant lors de ses stages
- Copie du permis de conduire
- Attestation de prêt du véhicule dûment complétée et signée si la carte grise n'est pas au nom de l'étudiant (**à demander à l'institut par mail** kine@kinemontpellier.org)
- Attestation de responsabilité civile fournie par votre assureur
- Le cas échéant l'attestation d'obtention de bourse

Documents remis le jour de la convocation :

- Un exemplaire du contrat de formation dûment complété, paraphé et signé
- Un exemplaire du règlement intérieur et ses annexes dûment complétés, paraphés et signés.